



République Française
Département de la Charente-Maritime
Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 31/05/2023
Reçu en préfecture le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023
ID : 017-200041689-20230515-CC2023_078-DE

Conseil Communautaire du 15 mai 2023

Objet : Base de loisirs de Thors - Fermeture de la baignade surveillée

Numéro de délibération : CC2023_078

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Jean-Luc DUGUY, Danièle PERAUD, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Wilfrid HAIRIE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Pierre-Bastien MONTIGNY, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Anne DELAUNAY, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Bruno GORUCHON, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Christine VERNON donne pouvoir à Sylvain ALBRECHT
Didier COSSET donne pouvoir à Gérard BIELKA
Henri AUGER donne pouvoir à Dominique BERNAZEAU
Brigitte RICHEZ BAUDET donne pouvoir à Wilfrid HAIRIE
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Anne DELAUNAY
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Philippe BARRIERE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Sylvie POUILLET donne pouvoir à François PINEAU
Daniel LEMRAY donne pouvoir à Paulette MARCOUILLER
Francine MINEAU donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Absents :

Fabien BRODU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Valérie BOUILLAGUET,

Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PAMIER, Roland NAZET, Cérald
LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Thierry GOLLIEAUD, Alain
INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Jean-Michel CHARPENTIER, Christian
GRATEREAU, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Frédéric MICHEAU, Bruno POMMIER,
Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD,
Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Henoch CHAUVREAU, Ludovic BOUTILLIER, Frédéric
EMARD, Francis GUAY, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU,
François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Suzette MOREAU, Bernard CAILLAUD, Victor
GEOFFROY

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

PARAYRE Thibaut

GROLEAU Karine

BEBIEN Marie-Paule

HOUET Patricia

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 87

Pouvoirs : 12

Publication (affichage) ou notification du :

Base de loisirs de Thors - Fermeture de la baignade surveillée

Envoyé en préfecture le 31/05/2023
Reçu en préfecture le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023
ID : 017-200041689-20230515-CC2023_078-DE

Considérant la fin de la délégation de service public du restaurant de la base de loisirs de Thors à compter du 1^{er} juillet 2023,

Considérant l'étude de faisabilité en cours pour reconverter ce site en camping,

Considérant la difficulté à recruter des surveillants de baignade, particulièrement sur ce site isolé,

Considérant la baisse importante du niveau de l'eau en période estivale,

Il est proposé de fermer définitivement la baignade sur ce plan d'eau situé 22 rue de Matha à Thors (17446) et d'y interdire la baignade.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la fermeture définitive de la baignade sur le plan d'eau de Thors et d'y interdire la baignade,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 73
- Contre : 1
- Abstention : 13

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,